



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 décembre 2011**

Délibération n° 2011-2634

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention aux sociétés IDD Biotech et Voxcan pour leur programme de recherche et de développement ACILIMAB - Attribution d'une subvention à la société EDAP-TMS pour son programme de recherche et de développement IDITOP - Convention-cadre et convention de subvention 2011-2015**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 décembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 décembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Louis, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Crédoz), MM. Daclin (pouvoir à M. Muet), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Réale), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Bousson (pouvoir à M. Grivel), Flaconnèche (pouvoir à M. Kabalo), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Le Bouhart (pouvoir à M. Balme), Lebuhotel (pouvoir à M. Serres), Longueval (pouvoir à M. Ferraro), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mme Pesson (pouvoir à M. Chabrier), MM. Pili (pouvoir à M. Lambert), Roche (pouvoir à M. David G.), Rudigoz, Thivillier (pouvoir à M. Millet), Turcas (pouvoir à M. Calvel), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian).

Absents non excusés : M. Guimet.

Séance publique du 12 décembre 2011**Délibération n° 2011-2634**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention aux sociétés IDD Biotech et Voxcan pour leur programme de recherche et de développement ACILIMAB - Attribution d'une subvention à la société EDAP-TMS pour son programme de recherche et de développement IDITOP - Convention-cadre et convention de subvention 2011-2015**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Avec près de 100 000 emplois dans les sciences de la vie, la région Rhône-Alpes est le deuxième employeur national de ce secteur en forte croissance. Initié par la Communauté urbaine de Lyon, le pôle de compétitivité Lyonbiopôle est un atout majeur de la politique de soutien au développement de la filière sciences de la vie qu'elle met en œuvre depuis une dizaine d'années.

Centre d'excellence mondial en vaccin et diagnostic, Lyonbiopôle a pour but d'appréhender les maladies infectieuses humaines et les cancers viro-induits de façon globale, du diagnostic et de la prévention au traitement en intégrant les systèmes d'administrations originaux. Cette approche "intégrée" vise à élaborer un "bouclier sanitaire" allant de l'identification du virus à la protection des populations pour lutter contre les pandémies et proposer des approches diagnostiques, préventives et thérapeutiques innovantes.

Les membres fondateurs de Lyonbiopôle sont BioMérieux, Sanofi Pasteur, Merial, Becton Dickinson, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) avec la présence de petites et moyennes entreprises (PME) et start-up innovantes, comme Alizé Pharma et ImmunID Technologies.

Lyonbiopôle a été conçu comme une "usine" à projets multi partenariaux de R&D (projet de recherche et développement), outil d'interface et de rapprochement entre industriels et académiques. Depuis sa création en 2005, Lyonbiopôle a permis de labelliser 87 projets de R&D multi-partenariaux représentant un investissement global de 459 M€. 26 de ces projets ont été financés par l'Etat et les collectivités territoriales dans le cadre des appels à projets du fonds unique interministériel (FUI).

Par délibération du 11 mai 2009, le Conseil de communauté a approuvé le principe d'intervention de la Communauté urbaine sur les projets de recherche et développement des cinq pôles de compétitivité qu'il soutient et a voté l'individualisation d'une autorisation de programme à hauteur de 4,5 M€ pour le pôle de compétitivité Lyonbiopôle.

Deux fois par an, les projets labellisés par le pôle font l'objet d'une sélection par l'Etat. Les projets retenus donnent lieu à une convention cadre avec l'Etat dans laquelle chaque financeur définit son niveau d'intervention.

Deux nouveaux projets de R&D, labellisés par Lyonbiopôle et soumis dans le cadre du douzième appel à projets du fonds unique interministériel, ont été retenus officiellement par l'Etat.

Le projet ACILIMAB

L'évolution des systèmes de santé et l'amélioration de la qualité des soins ont généré une demande de thérapies plus efficaces et moins toxiques en cancérologie. Pour répondre à ces besoins, la recherche se tourne vers le développement de stratégies dites "ciblées". Le projet ACILIMAB vise le développement de nouvelles immunothérapies ciblées, basées sur la combinaison de plusieurs molécules (principes actifs, anticorps monoclonaux, vecteurs lipidiques), qui pourraient constituer un nouveau traitement efficace en onco-hématologie. La finalité du programme ACILIMAB est de tester ces combinaisons pluri-moléculaires et d'en démontrer l'efficacité thérapeutique. L'impact thérapeutique sera évalué sur le lymphome à cellules du manteau, forme incurable de lymphome malin non Hodgkinien.

Le projet ACILIMAB résulte d'une interface biologie/chimie qui réunit trois partenaires industriels (PME lyonnaises) et trois partenaires académiques dont le Centre de recherche en cancérologie de Lyon (CRCL). Le chef de file du projet est la société de biotechnologie IDD biotech SA.

Retombées attendues pour les entreprises et le territoire :

- la génération de revenus à court/moyen terme liés aux accords de co-développement ou de licences avec des sociétés pharmaceutiques,
- un élargissement du potentiel clinique et commercial du portfolio d'IDD biotech avec des produits à façon et de nouvelles prestations pour Voxcan et le partenaire 3,
- une prévision de création de 6 emplois (1 par partenaire au minimum),
- l'essor de la bio-production industrielle de nanomédicaments et une visibilité encore plus grande du pôle nanomédecine Rhône-Alpes en Europe (Lyonbiopôle, Cancéropôle CLARA, NanoBio, Clinattec),
- l'accroissement de la compétitivité scientifique et industrielle locale et nationale avec le renforcement du partenariat industriel & académique régional et du réseau d'experts scientifiques et cliniques en oncologie viro-induite, la création d'un réseau d'experts en technologie complémentaire localement.

Le montant total du projet est de 2,82 M€ sur 36 mois, dont 1,45 M€ financés par le FUI et les collectivités locales partenaires selon la répartition détaillée ci-dessous :

Partenaires	Ville	Assiette (€)	Taux (%)	Subvention demandée (€)	FUI (€)	Région Rhône-Alpes (€)	Communauté urbaine de Lyon (€)
IDD Biotech	Dardilly (69)	1 317 361,36	45	592 812,61		292 812,61	300 000,00
Voxcan	Marcy (69)	243 024,64	45	109 361,09			109 361,09
Partenaire 3	Marcy (69)	358 005,28	45	161 102,38	161 102,38		
CEA Leti	Grenoble (38)	530 271,00	40	212 108,40	212 108,40		
INSERM U590	Lyon (69)	276 941,28	100	276 941,28	276 941,28		
INSERM UJF U823	La Tronche (38)	94 238,00	100	94 238,00	94 238,00		
Total		2 819 841,56		1 446 563,76	744 390,06	292812,61	409 361,09

Le projet IDITOP

Le projet Imaging Diagnostic and Treatment Of Prostate cancer (IDITOP) a pour objectif de développer un nouveau dispositif médical pour le traitement du cancer de la prostate. Ce nouveau dispositif intégrera les toutes nouvelles approches d'imagerie, de diagnostic et de traitement développées par chacun des partenaires pour permettre une approche efficace, non invasive, moins invalidante et moins coûteuse du traitement du cancer de la prostate.

Aujourd'hui, les approches d'imagerie sont insuffisantes pour localiser avec précision les zones tumorales dans la prostate et la chirurgie partielle n'est guère possible. A ce jour, les traitements par chirurgie ou radiothérapie sont donc "radicaux". Ils permettent d'obtenir de très bons résultats en termes d'efficacité, mais trop souvent au prix d'effets indésirables invalidants pour le patient alors que la durée de survie avec la maladie, aujourd'hui de 12 ans, progresse régulièrement.

La finalité du programme IDITOP sera le développement d'un traitement dit "focal". Celui-ci vise la mise sous contrôle du cancer par un traitement limité aux seules zones tumorales et propose un meilleur équilibre thérapeutique entre l'éradication de la maladie et la minimisation des effets indésirables. Il est en voie de devenir une nouvelle option thérapeutique pour le cancer de la prostate de stade précoce.

Le projet IDITOP est issu de la mise en commun des savoir-faire innovants de deux PME à fort potentiel de développement, la lyonnaise EDAP-TMS FRANCE étant chef de file du projet et la société SuperSonic Imagine, basée à Aix-en-Provence. Il s'appuie également sur l'expertise des Hospices civils de Lyon pour la conduite d'essais cliniques.

Retombées attendues pour les entreprises et le territoire :

- sur le plan industriel, le projet IDITOP permettra la mise en commun du savoir-faire et de l'expertise d'EDAP-TMS FRANCE (thérapie) et de SUPERSONIC IMAGINE (imagerie) pour le développement de nouveaux équipements médicaux leur permettant d'élargir leur marché cible (traitement focal du cancer de la prostate) et d'accéder à de nouveaux marchés (imagerie de lésions tissulaires) ;

- le projet IDITOP répond également au problème de santé publique posé par la prise en charge de plus en plus précoce du cancer de la prostate ;

- en intégrant dans un même projet, et dès son origine, les aspects d'imagerie et de thérapie du cancer de la prostate ainsi que les considérations médico-économiques de maîtrise des coûts de santé, les partenaires ont pour objectif d'apporter une solution à la fois respectueuse des exigences budgétaires des autorités de santé et des attentes des patients ;

- sur le plan économique national, le projet IDITOP est assuré par des industriels porteurs de deux filières biomédicales innovantes issues de la valorisation des travaux académiques de chercheurs INSERM, CNRS et Hospitalo-Universitaires reconnus au niveau international. Ces filières d'excellence française resteront en avance technologique par rapport aux meilleurs industriels du secteur de l'imagerie médical (GE, Philips, Siemens) ;

- sur le plan économique régional, ce projet associant recherche industrielle et médicale renforce la visibilité de régions déjà très impliquées dans le secteur des technologies médicales avec des retombées économiques en termes d'emplois de chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens et le développement d'une activité industrielle largement tributaire des réseaux régionaux de sous-traitance.

Le montant total du projet est de 4,84 M€ sur 36 mois, dont 2,38 M€ financés par le FUI et les collectivités locales partenaires selon la répartition détaillée ci-dessous :

Partenaires	Ville	Assiette (€)	Taux (%)	Subvention demandée (€)	FUI (€)	FEDER (€)	Région Rhône-Alpes (€)	Communauté urbaine de Lyon (€)	Financiers hors région (€)
EDAP TMS	Vaulx en Velin (69)	3 159 223,98	45	1 421 650,79		710 825,40	300 000,00	410 826,00	

SuperSonic Imagine	Aix en Provence (13)	1 299 689,99	45	584 860,50	334 860,50				250 000,00
HCL	Lyon (69)	378 896,32	100	378 896,32	378 896,32				
Total		4 837 810,29		2 385 407,61	713 756,82	710 825,40	300 000,00	410 826,00	250 000,00

Les modalités d'intervention de la Communauté urbaine de Lyon :

La Communauté urbaine souhaite soutenir le projet ACILIMAB, en apportant une subvention de 300 000 € au profit de la PME IDD Biotech et de 109 362 € au profit de la PME Voxcan et soutenir le projet IDITOP en apportant une subvention de 410 826 € au profit de la PME EDAP-TMS France, selon les modalités définies dans les conventions de subvention faisant l'objet du présent rapport.

Un comité de suivi animé par l'Etat sera mis en place afin de s'assurer du bon déroulement des projets ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement :

- d'un montant de 300 000 € au profit de l'entreprise IDD Biotech dans le cadre du projet de recherche et de développement ACILIMAB relatif au pôle de compétitivité Lyonbiopôle pour la période 2011-2015,

- d'un montant de 109 362 € au profit de l'entreprise Voxcan dans le cadre du projet de recherche et de développement ACILIMAB relatif au pôle de compétitivité Lyonbiopôle pour la période 2011-2015,

- d'un montant de 410 826 € au profit de l'entreprise EDAP TMS FRANCE dans le cadre du projet de recherche et de développement IDITOP relatif au pôle de compétitivité Lyonbiopôle pour la période 2011-2015,

b) - la convention-cadre 2011 à passer entre l'Etat et les collectivités locales partenaires portant sur leur engagement sur la période 2011-2015,

c) - les conventions de subvention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et les sociétés IDD Biotech, Voxcan et EDAP-TMS FRANCE définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale A1 - Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine, individualisée sur l'opération n° 1556 le 11 mai 2009 pour la somme de 4 500 000 € en dépenses.

4° - Les dépenses d'investissement seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal :

- projet ACILIMAB - IDD Biotech - exercices 2012, 2013, 2014 et 2015 - compte 204 200 - fonction 90 - opération n° 1556, selon l'échéancier suivant :

. 90 000 € en 2012,
. 90 000 € en 2013,

. 60 000 € en 2014,
. 60 000 € en 2015.

- projet ACILIMAB - Voxcan - exercices 2012, 2013, 2014 et 2015 - compte 204 200 - fonction 90 - opération n° 1556, selon l'échéancier suivant :

. 32 809 € en 2012,
. 32 809 € en 2013,
. 21 872 € en 2014,
. 21 872 € en 2015.

- projet IDITOP - EDAP TMS FRANCE - exercices 2012, 2013, 2014 et 2015 - compte 204 200 - fonction 90 - opération n° 1556, selon l'échéancier suivant :

. 123 248 € en 2012,
. 123 248 € en 2013,
. 82 165 € en 2014,
. 82 165 € en 2015.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2011.